

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2013

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° II-80

présenté par

M. Wauquiez, M. Lassalle, M. Jean-Pierre Vigier, M. Ollier, M. Hetzel, Mme Genevard,
M. Alain Marleix, M. Ginesy, M. Saddier et M. Vannson

ARTICLE 78**Mission « Travail et emploi »**

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à supprimer l'article relatif aux exonérations applicables en zone de revitalisation rurale. Le gouvernement a renvoyé la question de la réforme des ZRR à la discussion du second volet de la réforme de décentralisation, « Projet de loi de mobilisation des régions pour la croissance et l'emploi et de promotion de l'égalité des territoires ».